

Parmi les états psychologiques anormaux, les uns se manifestent pendant le sommeil : tels sont le *rêve*, le *somnambulisme*; d'autres, à l'état de veille : *hallucination*, *folie*, *maladies de la volonté*, de la *personnalité*. Tous sont intéressants à connaître au point de vue des rapports du physique et du moral.

ÉTATS ANORMAUX

- 1^o Sommeil. — Phénomène difficile à définir. — C'est un ralentissement normal et temporaire de l'activité nerveuse (fonctions de relation et actes de la vie intellectuelle et morale).
Au point de vue *physiologique*, le sommeil est un repos nécessaire aux organes;
Au point de vue *psychologique*, c'est un état dans lequel l'exercice conscient de toutes les facultés actives est suspendu. — L'imagination seule semble agir sans le contre-poids de la volonté et de la raison : c'est le *rêve*.
On a émis de nombreuses hypothèses pour expliquer le sommeil : 1^o *anémie du cerveau*; 2^o *oxydation des cellules*; 3^o *asphyxie par acide carbonique*; 4^o *arrêt du fonctionnement du cervelet*, etc.
— Aucune ne paraît entièrement satisfaisante.
- 2^o Rêve. — Le *rêve* est une série d'associations plus ou moins incohérentes d'idées ou d'images qui nous donnent, pendant le sommeil, l'illusion de la réalité. La cause du rêve n'est pas connue. — On l'attribue à la faculté qu'a le cerveau de percevoir des impressions sans la présence d'un objet extérieur correspondant. L'esprit est dupe de ses représentations et prend l'imaginaire pour le réel.
La *caractéristique du rêve* est l'*incohérence* et la *bizarrie des images*, provenant d'une multitude d'associations occasionnées par les objets extérieurs ou par nos propres pensées, et non réglées par la raison.
On distingue des rêves d'origine *sensoryelle* : bruit, lumière, chaleur, etc.; *physiologique* : fonction des organes, digestion, respiration, etc.; *psychique* : préoccupations, affaires, problèmes, etc.
Enfin, il y a des rêves *pathologiques* qui peuvent être d'excellents indices pour les diagnostics des diverses maladies. Chaque fièvre, par exemple, a son rêve caractéristique; de même pour l'intoxication.
La *réverie* est un rêve à l'état de veille : on bâtit des châteaux en Espagne. Le *songe* est un rêve bien lié.
Le *somnambulisme* est une sorte de sommeil dans lequel on conserve une activité motrice inconsciente.
Il diffère du rêve par l'absence d'incohérence et la conservation de l'activité motrice.
- 3^o Somnambulisme. — Le *somnambulisme* est causé par de fausses sensations qui ont assez de force pour mettre en mouvement l'appareil moteur.
On distingue le *somnambulisme naturel* et le *somnambulisme artificiel*. — Ce dernier est produit par l'*hypnotisme* ou *suggestion*.
Dans l'un comme dans l'autre, il y a suractivité pour une image unique, anesthésie complète de quelque sens et hyperesthésie d'un ou de plusieurs autres.
- 4^o Hallucination. — L'*hallucination* est la perception de sensations sans aucun objet extérieur qui les fasse naître.
Ne pas confondre ce phénomène morbide avec les *erreurs des sens*, qui sont des *illusions* causées par des objets extérieurs réellement existants (exemple : prendre le bruit d'une voiture pour le tonnerre, illusion; entendre le tonnerre sans aucun bruit produit, hallucination).
L'attention peut toujours corriger l'erreur des sens, mais non l'hallucination, alors même que l'esprit n'en est pas dupe.
On a donné diverses théories pour expliquer ce phénomène (extériorisation, réminiscence, etc.); aucune ne satisfait complètement.
La folie ou aliénation est un désordre partiel ou total des facultés sensitives et intellectuelles et des actes qui en dépendent.
Le fou s'identifie avec ses sensations; il est comme dominé et maîtrisé par ses sens.
- 5^o Aliénation mentale. — La folie a plusieurs causes : affaiblissement ou non-développement des facultés intellectuelles (sénilité, crétinisme); hérédité (idiotisme); perversion des sens par excès de toute sorte : jeux, boissons, plaisirs, travail excessif.
On distingue plusieurs sortes ou degrés de folie : l'*idiotie*, la *manie*, la *monomanie*, la *démence*.

24^e LEÇON

PSYCHOLOGIE COMPARÉE

Définition. — Dans le sens le plus général, la *psychologie comparée* est la science des variations que présentent les phénomènes de conscience dans les êtres conscients. Comparer la psychologie de l'adulte sain et civilisé à celle de l'enfant, du fou, de l'idiot, du sauvage, c'est faire de la psychologie comparée.

D'ordinaire, on appelle plus spécialement *psychologie comparée* : l'étude des analogies et des différences que présentent l'homme et l'animal.

Méthode. — C'est par la méthode d'*analogie* que nous connaissons l'animal. En vertu de ces principes que les mêmes moyens supposent les mêmes fins; les mêmes effets, les mêmes causes; les mêmes signes, les mêmes choses signifiées, nous concluons, par analogie, que l'animal partage avec l'homme les opérations de la vie sensitive.

Les organes impliquent les facultés : rien n'est en vain dans la nature. L'animal est pourvu d'organes sensitifs semblables à ceux de l'homme; il doit donc posséder les facultés sensitives de l'homme. Les mêmes moyens font supposer les mêmes fins : l'animal aurait-il des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre? Les mêmes effets font également supposer les mêmes causes; les mêmes signes, les mêmes choses signifiées. Si l'enfant qui se brûle la main et le chat qui se brûle la patte manifestent leur douleur de la même façon, c'est que l'un et l'autre souffrent réellement.

Cette méthode d'analogie, employée pour cette étude, n'a de valeur que si l'on part, comme le veut Bossuet, de l'étude de soi-même, que si l'on prend pour pierre de touche les phénomènes analogues que l'on a observés en soi directement. On ne peut légitimement aller de la connaissance de l'animal à celle de l'homme : dans aucun ordre de questions, on n'explique le supérieur par l'inférieur.

Connaissant, par l'observation, les effets naturels de nos facultés, nous concluons légitimement à la présence des mêmes facultés chez tous les êtres qui manifestent les mêmes effets, quand ces effets ne peuvent être attribués à d'autres causes; et nous concluons à l'absence de ces mêmes facultés, lorsqu'elles ne se manifestent jamais dans les cas où elles pourraient et devraient le faire, si elles existaient.

C'est cette méthode qu'a employée et que recommande Bossuet dans le chapitre v de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, où il a supérieurement parlé de la différence entre l'homme et la bête.

L'animal nous ressemble si bien dans la partie inférieure de nous-mêmes, qu'il n'y a rien de meilleur, dit-il, pour bien juger l'animal, que de s'étudier soi-même auparavant. Encore que nous ayons quelque chose au-dessus de l'ani-

mal, nous sommes animaux, et nous avons l'expérience, tant de ce que fait en nous l'animal, que de ce qu'y fait le raisonnement et la réflexion. C'est donc en nous étudiant nous-mêmes, et en observant ce que nous sentons, que nous devenons juges compétents de ce qui est hors de nous et dont nous n'avons pas l'expérience. Ces principes posés, Bossuet remarque les difficultés et le danger de cette étude : « Mais, quand nous aurons trouvé dans les animaux ce qui est en nous d'animal, ce ne sera pas une conséquence que nous devions leur attribuer ce qu'il y a en nous de supérieur. » Et encore : « Cette ressemblance des actions des bêtes aux actions humaines trompe les hommes; ils veulent, à quelque prix que ce soit, que les animaux raisonnent; et tout ce qu'ils peuvent accorder à la nature humaine, c'est d'avoir un peu plus de raisonnement.

« Les hommes mettent ordinairement leur félicité dans les choses qui flattent les sens;... ils voudraient se persuader qu'ils ne sont que corps; ils envient la condition des bêtes qui n'ont que le corps à soigner. Enfin, ils semblent vouloir élever les animaux jusqu'à eux-mêmes, afin d'avoir droit de s'abaisser jusqu'aux animaux et de pouvoir vivre comme eux...

« L'homme qui se compare aux animaux, ou les animaux à lui, s'est tout à fait oublié, et ne peut tomber dans cette erreur que par le peu de soin qu'il prend de cultiver en lui-même ce qui raisonne et qui entend. » (Comm., chap. v.)

Pascal dit de son côté : « Il est dangereux de trop faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes, sans lui montrer sa grandeur. Il est encore dangereux de lui faire trop voir sa grandeur sans sa bassesse. Il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'une et l'autre; mais il est très avantageux de lui représenter l'une et l'autre. »

Remarque sur les conclusions tirées des vivisections. — « Quand même tous ces animaux vivants mis à la torture donneraient des réponses identiques, parfaitement nettes et précises, comment conclure avec exactitude de ce qu'on a expérimenté sur le cerveau d'un poulet à ce qui se passe sur le cerveau vivant de l'homme, sur lequel, grâce à Dieu, il n'est pas permis d'expérimenter? Que nous apprendront, sur la volonté de l'homme, des expériences faites sur le cerveau d'un coq ou d'un lapin? Y a-t-il donc, dans ce coq ou ce lapin, une volonté semblable à celle de l'homme? Malgré les plus subtiles expériences et les plus précieuses analogies, la conscience demeure la voie la plus directe et la plus sûre, sinon la seule, pour la connaissance de nous-mêmes et pour la distinction de nos facultés. » (Fr. BOULLIER, le Principe vital et l'âme pensante.)

Facultés et opérations de l'animal. — « On entend communément par opérations animales la *sensibilité* et le *mouvement*. La *sensibilité*, au sens philosophique, ne désigne pas seulement la faculté de réagir contre une excitation, mais une vraie connaissance sensible : un acte de sensibilité est un acte de connaissance. La connaissance est dite *sensible*, quand elle se limite au particulier, au matériel, quand elle s'exerce au moyen d'un organe situé dans un centre nerveux; elle se distingue ainsi de la connaissance *intellectuelle*, qui n'a point d'organes dans le corps, et s'exerce sur l'immatériel et le général. » (P. VALLET.)

Il y a dans la vie animale, comme dans la vie intellectuelle, un principe de *vision* et un principe d'*impulsion*. Il faut donc reconnaître chez les animaux : 1° des facultés de *perception* ou de connaissance, qui répondent au principe de vision; 2° des facultés de *tendance* ou *appétits*, qui répondent au principe d'*impulsion*.

1° Facultés de perception. — L'animal a des *sens*, soit *externes* :

la vue, l'ouïe, l'odorat, etc.; soit *internes* : le *sensorium* ou *sens intime*, sorte de conscience sensitive, non réfléchie; l'*imagination*, la *mémoire sensitive* et une sorte de jugement instinctif, que l'on appelle spécialement l'*instinct*, et que les scolastiques nomment l'*estimative*¹.

Par ses sens, l'animal perçoit les objets sensibles et en garde les impressions, les sensations, les images.

Percevoir, appliqué à la vie animale, veut dire : 1° recevoir l'impression des objets; 2° éprouver une sensation; 3° en concevoir l'image.

L'imagination et la mémoire sensible diffèrent réellement malgré de grandes analogies. L'imagination garde, reproduit ou combine entre elles les images des objets des sensations; la mémoire distingue et reconnaît les objets en les rapportant au passé.

2° Facultés de tendance. — Les facultés de perception appellent des facultés de tendance. L'animal a des *appétits*, c'est-à-dire des tendances naturelles vers tout ce qui peut satisfaire ses sens; en d'autres termes, vers tout ce qui se réfère à l'instinct de conservation et peut être atteint par les sens qui servent cet instinct.

De là, des émotions ou passions variées : l'amour, la fidélité, et d'autre part, la haine, la colère, la vengeance, la ruse, passions toutes sensibles, qui se manifestent chez les animaux et auxquelles on donne ces noms par analogie avec les passions de l'homme.

Le bien sensible exerce une vive attraction sur l'animal, et le mal sensible, une vive répulsion. La passion n'est pas autre chose que la réponse de l'appétit sollicité; c'est le mouvement naturel, spontané, pour atteindre le bien ou pour fuir le mal.

Nature de ces facultés et des faits qui les révèlent; leur différence avec les facultés de l'homme. — Tous ces faits, soit de perception, soit de tendance, qui existent aussi chez l'homme, où ils sont mêlés à la vie intellectuelle et morale, ne sortent pas du domaine de la sensation. Toute vie porte en elle le principe de ses mouvements. Dans la vie sensitive, précisément parce qu'elle est sensitive, les mouvements sont déterminés par la sensation. L'animal, ne connaissant rien au delà du bien sensible, borne forcément là son aspiration ou son désir.

Ce qui décide les tendances ou les répulsions de l'animal n'est jamais une *idée* ou qualité abstraite : la beauté, la bonté, la convenance, par exemple; c'est toujours l'objet sensible et particulier, en tant que bon ou mauvais, nuisible ou utile. L'animal perçoit la chose qui est bonne, non le bien; la chose qui lui convient, non la convenance. Sa connaissance est purement empirique; elle ne s'applique qu'aux faits et aux objets individuels et concrets et va des uns aux autres par une consécution naturelle d'impressions et d'images; mais l'animal n'a pas une idée, en tant que l'idée est la perception de l'entité² ou de la nature d'un être, ce qui en fait un phénomène intellectuel.

Si l'animal hésite quelquefois et semble faire un choix, c'est toujours sous l'influence d'une sensation présente ou à venir; c'est parce qu'une lutte se fait en lui entre des impressions ou des images opposées.

¹ Estimative, faculté par laquelle les animaux connaissent ce qui leur est utile et ce qui leur est nuisible.

² Entité (du lat. *ens, entis*, ce qui est), terme de philosophie, qui signifie l'essence d'une chose.

Il ne s'élève pas au-dessus de la perception et de la comparaison des faits sensibles; ses connaissances sont des sensations et des images de sensations, et ne dépassent pas la limite des sens. Il connaît *cet arbre*; mais il ne sait pas ce que c'est qu'un *arbre*. En d'autres termes, sa connaissance est toute sensitive; il ne connaît que par ses sens, et les sens sont incapables de réflexion.

Réfléchir, dit Bossuet, c'est recevoir au-dessus des mouvements corporels, et au-dessus même des sensations, une lumière qui nous rend capables de chercher la vérité jusque dans sa source¹. Ce qui veut dire que la réflexion implique la faculté de comprendre, de concevoir les rapports et les principes généraux, de saisir le pourquoi et le comment des choses.

Si les animaux étaient capables de réflexion, ils le seraient d'invention et de progrès. Mais rien ne prouve « que depuis l'origine du monde ils aient ajouté quelque chose à ce que la nature leur avait donné. Que s'ils vont toujours un même train, c'est folie, dit encore Bossuet, de vouloir leur donner un principe dont on ne voit parmi eux aucun effet.

« Il y a dans l'instruction quelque chose qui ne dépend que de la conformation des organes, et de cela les animaux sont capables comme nous; et il y a ce qui dépend de la réflexion et de l'art, dont nous ne voyons en eux aucune marque. » Flourens ne parle pas ici autrement que Bossuet: « L'homme seul fait des progrès comme espèce, dit-il, parce que seul il a la réflexion, cette faculté suprême qui se définit: l'action de l'esprit sur l'esprit. Cette action produit la méthode, et, par la méthode, l'esprit de tous les hommes devient un seul esprit qui se continue de génération en génération et qui ne finit point. Une génération commence une découverte, et c'est une autre qui la finit. »

A la réflexion, s'ajoute une seconde cause des inventions et de la variété de la vie humaine, la liberté. « L'âme, élevée par la réflexion au-dessus du corps et au-dessus des objets, n'est point entraînée par leurs impressions et demeure libre et maîtresse des objets et d'elle-même. »

Tout en reconnaissant que les animaux sont privés de réflexion et de liberté, on parle cependant de l'intelligence des animaux. D'après ce qui précède, on voit qu'il faut entendre une intelligence toute sensitive, constituée par l'ensemble des facultés d'expérience et d'association, c'est-à-dire par les opérations sensibles dont l'objet est la connaissance sensible ou empirique. Ces opérations ne s'exercent jamais qu'en vertu de l'organe matériel qui leur est indissolublement uni. De là cette conclusion: l'âme de l'animal, incapable d'agir sans le corps, n'existe pas non plus sans lui. Le principe de sa vie toute physique appartient à l'ordre physique et ne saurait en sortir.

REMARQUE. — Le mot intelligence peut être pris dans un sens large et dans un sens étroit. Au sens large, il signifie aussi bien les opérations sensibles qui ont pour objet la connaissance sensible, que l'entendement ou l'intelligence proprement dite, qui est la faculté de percevoir les idées et les rapports, de distinguer le vrai du faux.

Au sens étroit, il signifie: ou bien l'entendement ou l'intelligence proprement dite seule, et alors il ne s'applique qu'à l'homme; ou bien l'ensemble des opérations sensibles mentionnées ci-dessus. Ce n'est que dans ce dernier sens qu'on peut parler de l'intelligence de l'animal.

Le passage suivant du *Cours de philosophie* de M. Joly renferme sur cette question d'utiles remarques.

« Il y a chez l'homme, comme chez l'animal, des impulsions non raisonnées, des ajustements immédiats à des buts dont l'intelligence ne se rend pas compte; mais voici la différence fondamentale. Les instincts que l'on remarque chez l'homme sont tous plus ou moins arrêtés dans leur développement; aucun d'eux n'est longtemps conduit à ses fins par un ensemble d'impulsions organiques

¹ C'est recevoir la raison, qui, dit saint Thomas, est le reflet dans l'âme de la lumière divine, cette « lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ». (S. JEAN.)

liées et coordonnées par la vie... L'animal et l'homme ont une égale tendance à exécuter le mouvement qu'ils imaginent. Mais le renard n'imaginera pas, et pour cause, les mouvements du singe, ni l'aigle ceux de la taupe. Chaque animal ne fait, n' imagine, ne retient, ne tend à recommencer, ne recommence avec plaisir que les mouvements dont son organisation lui impose le besoin et lui donne la facilité. L'homme fait et imagine tous les mouvements que l'observation, la comparaison et le raisonnement lui ont fait trouver utiles pour une industrie et un art quelconques, aussi bien que pour l'expression de sa pensée. A ce fait, que toutes les sensations, les imaginations, les souvenirs, les passions, les associations et les habitudes d'un animal sont commandés par le caractère dominateur de son organisation, se rattachent aisément les autres caractères que nous avons reconnus à l'instinct. De même, la nécessité où est l'homme de trouver, par une suite de pénibles efforts, la loi directe de sa conduite, entraîne avec elle tous les caractères que nous avons reconnus à la volonté. Nul ne peut nier ces vérités, et l'auteur d'un livre où l'on essaye d'établir une morale des animaux devra dire: « La réflexion est absente des déterminations des animaux... Un principe d'action est un motif distinctement conçu et érigé en loi « ou règle universelle; l'animal ne nous offre rien de tel, et il est probable que « chacune de ses déterminations a pour cause une impulsion particulière. Les « conflits mêmes qui ont lieu dans sa conscience entre des impulsions diverses « ne semblent pas mériter le nom de délibération, parce que, n'ayant point con- « verti ses impulsions diverses en idées, il est plutôt le théâtre de leurs luttes « qu'il n'en est l'instigateur et l'arbitre. » Cela est fort bien dit; mais attribuer aux animaux une vertu qui n'a point d'idée, une raison qui ne raisonne pas, une volonté qui ne délibère pas, une intelligence enfin qui ne réfléchit pas, c'est là dire à peu près, sur le fond de la question, ce que nous disons ici même; et c'est là généralement à quoi se réduisent les tentatives de ceux qui veulent établir un insensible passage entre l'homme et l'animal. »

Peut-on dire que l'activité de l'animal est volontaire? — C'est à tort et improprement que les physiologistes et les naturalistes appellent *volontaire* l'activité de l'animal. La volonté est une faculté intellectuelle qui implique la raison. « La volonté est une suite de l'intelligence. Il y a volonté dans tout être qui a une intelligence, comme il y a appétit animal (*sensitif*) dans tout être qui a des sens. » (SAINT THOMAS.)

Des facultés de perception ou de connaissance appellent des facultés correspondantes de *tendance*. A la perception ou connaissance *sensible* répond l'appétit *sensible*; à la perception ou connaissance *intellectuelle* répond l'appétit *rationnel* ou *volonté*. Quand donc on emploie le mot *volonté*, en parlant de l'animal, on ne peut entendre qu'un *analogue* de la volonté, c'est-à-dire l'appétit *sensitif* qui suit la connaissance *sensible*, comme quand on applique le mot *conscience* à l'animal, il faut entendre une conscience *sensible*, analogue à la conscience *intellectuelle*, mais d'une tout autre nature.

Sociétés animales. — Les philosophes et les naturalistes ont remarqué qu'un grand nombre d'espèces animales vivent en groupes et constituent des sociétés qui ont des analogies curieuses avec les sociétés humaines. Chez les insectes, les fourmis, les abeilles, les termites, offrent des exemples bien connus d'une sorte de vie familiale: on y prend un soin remarquable des œufs, on élève les petits, on les suit pendant un certain temps. La famille se montre plus parfaite chez les oiseaux et chez les mammifères. Pour ce qui est des sociétés proprement dites, on en rencontre de *passagères*, comme celles, par exemple, des poissons

¹ A. Espinas, *les Sociétés animales*. — Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'avec la réflexion disparaissent, non seulement la moralité et la vertu, mais le véritable amour, le véritable repentir et la véritable éducation. L'animal a de l'attachement et de la crainte, parce qu'il a une certaine imagination. Enfin on le dresse, parce qu'il est capable d'habitude. (De l'auteur.)

qui voyagent par bandes pour se rendre vers des régions où la température leur est plus convenable, où la nourriture est plus abondante; il y en a de *plus durables*, comme celles des oiseaux marins sur les côtes, au moment de la fabrication des nids, ou celles des vanneaux et des grues, toujours gardées par quelques individus en sentinelle; enfin il y en a de *permanentes*, par exemple, chez les hirondelles, particulièrement les salanganes, qui se prêtent un mutuel concours pour la fabrication de leurs nids; chez les castors, qui bâtissent de vrais villages de huttes, où chaque famille a la sienne; chez les éléphants, qui vivent par troupes de trois à quatre cents, conduites par les plus âgés, et ne se reposant que sous la garde de l'un d'eux qui veille; chez les singes, où l'instinct social, purement animal, atteint son apogée. Cette tendance à la sociabilité, que manifestent certaines espèces animales, pourrait s'expliquer par une sorte d'attrait, de sympathie instinctive que les individus de même espèce éprouvent les uns pour les autres: les uns, plus faibles, plus jeunes, ont l'instinct de se mettre sous la garde et la protection des plus forts, des plus habiles et des plus expérimentés; ceux-ci, de leur côté, ont la tendance à dominer les faibles, en même temps qu'à les protéger et à les défendre.

Analogies et différences entre les industries des animaux et celles de l'homme. — Elles sont *analogues* en ce qu'elles ont pour fin la satisfaction d'un besoin et qu'elles y tendent par des moyens appropriés.

Elles sont *différentes* en ce qu'elles sont l'œuvre, les unes de l'instinct, qui n'est pas conscient de la finalité; et les autres de l'intelligence, qui connaît et poursuit librement la finalité, de sorte que toutes les différences qu'il y a entre elles peuvent être ramenées à celles de l'intelligence et de l'instinct. (Voir page 250; voir aussi BOSSUET, *Conn. de Dieu*, ch. v, vii, viii.)

Définition. — Dans le sens le plus général, la *psychologie comparée* est l'étude des variations que présentent les phénomènes de conscience dans les êtres conscients. — Comparer l'adulte à l'enfant, l'homme civilisé au sauvage, l'homme sensé au fou, etc. — Dans un sens restreint, ce mot signifie: l'étude des analogies et des différences que présentent l'homme et l'animal.

La méthode de la psychologie comparée est l'*analogie*.

En vertu de ces principes que les *mêmes moyens supposent les mêmes fins, les mêmes effets les mêmes causes, les mêmes signes les mêmes choses signifiées*, nous concluons que si l'animal est pourvu d'organes sensitifs semblables à ceux de l'homme, il doit posséder les facultés sensitives de l'homme; il a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, etc.

Méthode.

Il est très important d'observer que cette méthode n'a de valeur que si on conclut de l'homme à l'animal, c'est-à-dire du plus au moins, et non de l'inférieur au supérieur; le contraire serait illogique, et les expériences faites sur les animaux (vivisections) n'ont pas de force probante pour l'homme.

Il y a dans la vie animale, comme dans la vie intellectuelle, un *principe de vision* et un *principe d'impulsion*; d'où des *facultés de perception* ou de connaissance, et des *facultés de tendance*.

1^o **Facultés de perception.** a) *Sens externes*: vue, odorat, etc.
b) *Sens internes*: *sensorium* ou *sens intime*, *imagination*, *mémoire sensitive*, *estimative*.
Par ses sens, l'animal perçoit les objets sensibles et en garde les impressions, les images.

2^o **Facultés de tendance.** L'animal a des *appétits*, c'est-à-dire des tendances naturelles vers tout ce qui peut satisfaire ses sens pour la conservation de l'individu et celle de l'espèce; de là des émotions et des passions: plaisir, douleur, amour, haine, etc.
Le bien sensible attire l'animal; le mal sensible le repousse.

Facultés et opérations de l'animal.

Tous ces faits, soit de perception, soit de tendance, ne sortent point du domaine de la sensation.

Ce qui décide les tendances ou les répulsions de l'animal, ce n'est jamais une *idée* ou *qualité abstraite*: la beauté, la bonté, etc.; c'est toujours l'objet sensible et particulier en tant que bon ou mauvais.

Ses connaissances sont des sensations et des images de sensations; il connaît *cet arbre*, mais ne sait pas ce qu'est *un arbre*.

L'animal ne réfléchit pas, la réflexion étant une opération intellectuelle, et c'est pour cela, dit Bossuet, que les animaux sont incapables d'invention et de progrès.

Si l'on parle de *l'intelligence des animaux*, il faut entendre une *intelligence toute sensitive*, constituée par les facultés d'expérience et d'association.

Peut-on dire que l'activité de l'animal est volontaire? — Non, si l'on entend le mot *volonté* dans le sens ordinaire de *faculté intellectuelle* ou *appétit rationnel*.

Quand on parle de la *volonté de l'animal*, il ne faut entendre qu'un *analogue* de la volonté de l'homme, c'est-à-dire l'*appétit sensitif*, qui suit la connaissance sensible.

De même pour le mot *conscience* appliqué à l'animal.

Analogies entre les industries de l'homme et celles des animaux. — Elles sont *analogues*, les unes et les autres ayant pour fin la satisfaction des besoins; mais elles diffèrent en ce que les premières sont l'œuvre de l'intelligence et par conséquent peuvent progresser, se perfectionner, tandis que les secondes, étant directement soumises à l'instinct, sont immuables.